

# **Cycle de subvention 8**

## **Favoriser l'impact : Renforcer la pérennisation**

Date de publication : le 17 avril 2026

Mise à jour : le 17 avril 2026

# Contexte et objet des orientations relatives au CS8

Le paysage du financement de la santé est en pleine mutation et les pays sont confrontés à un besoin urgent de prioriser des ressources limitées, de renforcer la pérennisation et de cibler les investissements là où ils obtiendront l'impact le plus marqué. En réponse, la réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial en février 2026 a introduit les réorientations stratégiques du CS8.

Ces *orientations pour favoriser l'impact* comprennent **5 composantes** et servent d'outil d'accompagnement aux *orientations relatives à la priorisation* pour le VIH, la tuberculose, le paludisme et les SRPS, avec des liens directs vers le cadre modulaire. Chacune de ces composantes, qui abordent des thématiques variées et complémentaires, développe les principes, le ciblage et les approches prioritaires pour obtenir des résultats au CS8.

*Favoriser toutes les réorientations, en mettant l'accent sur les points 3, 4, 5 et 6*



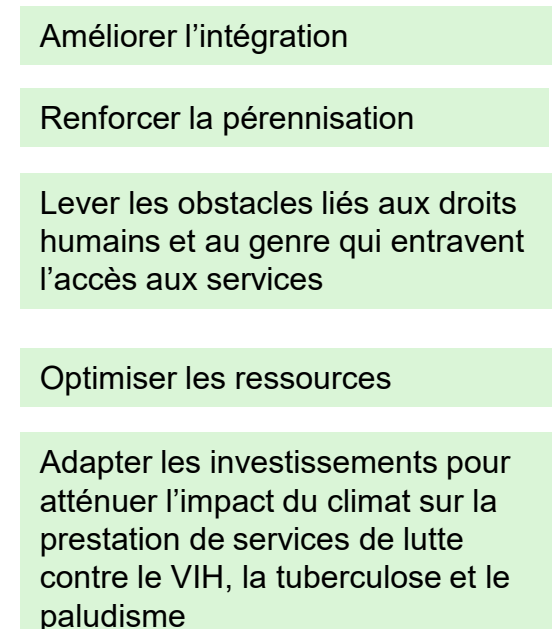
# Comment utiliser ces orientations

- Les orientations transversales pour favoriser l'impact sont basées sur des **orientations normatives et techniques fondées sur des données probantes** provenant de l'ensemble du partenariat et comprennent des références pertinentes.
- Ce document complète le Manuel du cadre modulaire du Fonds mondial, qui décrit les interventions éligibles aux investissements du Fonds mondial, et les orientations relatives à la priorisation, qui définissent les priorités générales du CS8 et les considérations relatives à la priorisation pour le VIH, la tuberculose, le paludisme et les SRPS.
- Les orientations pour favoriser l'impact visent à éclairer les **décisions prises par les pays** sur la manière de maximiser l'impact des ressources du Fonds mondial, utilisées conjointement avec les plans stratégiques nationaux pour garantir l'alignement sur les plans de dépenses globaux, y compris les ressources nationales et les financements externes provenant d'autres sources.
- Chaque section de ces orientations comprend des considérations sur les interventions et les priorités transversales afin d'accroître l'impact des efforts de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et de renforcer les SRPS.
- Ce document sera mis à jour si nécessaire pour refléter les innovations et les évolutions des orientations techniques.

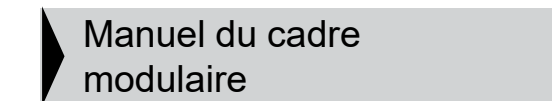
## *Prioriser les investissements*



## *Favoriser l'impact*



## *Programmer et suivre les résultats*



À l'approche du CS8, de nombreux pays ont connu des réductions de leur financement externe, ce qui a entraîné des difficultés budgétaires et creusé des lacunes programmatiques dans les domaines du VIH, de la tuberculose, du paludisme et des services de santé essentiels. Ces évolutions, combinées aux pressions exercées sur les allocations du Fonds mondial, soulignent le besoin croissant et urgent pour les pays d'accélérer les progrès vers l'autosuffisance.

Au CS8, le Fonds mondial jouera un rôle de catalyseur en encourageant les pays, quel que soit leur niveau de revenu, à renforcer la pérennisation et à se préparer à la transition vers l'affranchissement du financement externe. Ces orientations aident les pays à relever ce double défi : répondre aux réorientations immédiates du financement tout en mettant en place des systèmes, institutions et modalités de transition nécessaires à des ripostes aux maladies et à des systèmes de santé durables et dirigés par les pays.



- ✓ Elles **définissent** les thématiques essentielles et les candidatures pratiques de la pérennisation dans divers contextes.
- ✓ Elles **décrivent** *comment* optimiser les investissements et l'efficacité des coûts afin de maximiser les résultats.
- ✓ Elles **renforcent** le fait que les investissements du Fonds mondial doivent se concentrer sur des interventions et approches fondées sur des données probantes cruciales pour obtenir un impact marqué, conformément aux recommandations des orientations normatives de l'OMS et aux plans stratégiques nationaux.

# La pérennisation est le fondement d'une transition efficace

## Pérennisation

Elle désigne la capacité à long terme des pays à financer, gérer et mettre en œuvre des ripostes résilientes au VIH, à la tuberculose et au paludisme afin de réduire la charge de morbidité et de continuer à obtenir un impact programmatique, même sans le soutien d'un financement externe.

## Transition

Elle décrit le processus visant à s'affranchir progressivement du financement externe pour le financement et la gestion des ripostes nationales.

Les systèmes, capacités et réformes financières qui renforcent la pérennisation déterminent *également* le degré de préparation d'un pays à la transition et requièrent donc un **investissement ciblé**.

# La pérennisation comprend des considérations relatives à 9 domaines thématiques

- 1 Améliorer **la planification nationale**
- 2 Renforcer **les mécanismes de financement**
- 3 Renforcer **la gestion des finances publiques**
- 4 Utiliser **les systèmes nationaux**
- 5 Garantir **une gouvernance inclusive**
- 6 **Lever les obstacles à l'accès** aux services de santé
- 7 Investir dans les **SRPS**
- 8 Maintenir **l'accès à des produits de santé dont la qualité est garantie**
- 9 Réitérer **les dimensions** de l'optimisation des ressources

*Explorées ici pour :*

- ✓ Formuler les principes directeurs des efforts continus en matière de pérennisation dans le descriptif de la demande de financement, y compris l'élaboration d'engagements de cofinancement.
- ✓ Guider l'élaboration d'**interventions** (*voir les diapositives suivantes sur les considérations relatives à la priorisation*) proposées pour le financement par le biais du module Financement de la santé et d'autres modules pertinents qui soutiennent la pérennité programmatique et financière.
- ✓ Soutenir le dialogue au niveau du pays et les processus de planification nationale conçus pour soutenir la pérennisation et les transitions efficaces vers l'affranchissement du financement externe.

# Démarche de priorisation et autres considérations

Domaine thématique	Interventions	Considérations relatives à la priorisation
<p>1 Planification nationale</p>	<p>Analyses, plaidoyer, stratégies et planification pour le financement de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer l'établissement des coûts des interventions à l'aide de méthodologies et d'outils appropriés, les coûts unitaires étant liés aux cadres budgétaires du gouvernement. Cela permet une planification réaliste et renforce le lien entre les objectifs du programme et les ressources disponibles.</li> <li>Utiliser la priorisation et le budget pour permettre aux responsables des politiques d'identifier les possibilités d'optimiser l'allocation des ressources entre les interventions, les zones géographiques et les groupes de population afin de maximiser l'impact sur la santé.</li> <li>Utiliser les informations et les données probantes les plus récentes concernant le financement du secteur de la santé et les interventions les plus efficaces pour atteindre des résultats sanitaires spécifiques (et recommandées par les partenaires techniques), ainsi que les données épidémiologiques pertinentes les plus récentes.</li> </ul>
<p>2 Financement</p>	<p>Régimes de financement de la santé</p> <p>Analyses, plaidoyer, stratégies et planification pour le financement de la santé</p> <p>Modalités de financement mixte</p>	<p><b>Stratégies de financement de la santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir des <b>stratégies et des réformes réalistes et prioritaires</b> en matière de <b>financement de la santé</b> pour une mobilisation de ressources nationales, une mise en commun et des achats plus efficaces.</li> <li>Tenir compte de la situation budgétaire actuelle et future du gouvernement ; l'allocation et l'exécution du budget national ; l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre permettant d'augmenter le financement public national de la santé et d'alléger la charge que représente le financement de la santé pour les ménages (p. ex. des réformes visant à supprimer les frais à la charge des patients, l'établissement d'un système de payeur unique, l'établissement des coûts d'une couverture sanitaire universelle / d'un régime d'avantages sociaux, ou le renforcement de la protection sociale en santé).</li> </ul> <p><b>Dialogue politique et plaidoyer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer et mettre en œuvre un dialogue au niveau du pays sur le financement de la santé, qui fournit une plateforme où les diverses parties prenantes peuvent plaider en faveur du renforcement du financement national de la santé. Les gouvernements doivent s'approprier et diriger ce dialogue, qui doit du reste être inclusif, bénéficier du soutien des partenaires et fournir un ancrage pour les efforts constants visant à améliorer le financement national de la santé. Le Fonds mondial aide les gouvernements à organiser et à institutionnaliser ces dialogues dans le cadre de ses efforts généraux visant à renforcer le dialogue au niveau du pays sur l'amélioration du financement du secteur de la santé et de l'autonomie.</li> </ul>

# Démarche de priorisation et autres considérations

## Domaine thématique

## Interventions

## Considérations relatives à la priorisation

<p><b>2</b> Financement</p>	<p>Régimes de financement de la santé</p> <p>Analyses, plaidoyer, stratégies et planification pour le financement de la santé</p> <p>Modalités de financement mixte</p>	<p><b>Financement mixte et investissements conjoints</b> (combinaison des subventions du Fonds mondial avec d'autres sources de financement, principalement les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement, selon des modalités qui complètent, mais ne remplacent pas les investissements traditionnels sous forme de subventions)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager le financement mixte comme un levier pour renforcer l'alignement avec les activités des banques multilatérales de développement et d'autres sources de financement externe et pour améliorer la pérennisation des investissements soutenant les ripostes nationales au VIH, à la tuberculose et au paludisme et le renforcement des systèmes de santé.</li> </ul> <p><b>Debt2Health</b> (accords qui convertissent une partie des obligations de la dette existante en investissements nationaux pour la santé, par le biais d'accords entre les contreparties gouvernementales et les créanciers, avec des ressources réorientées vers des priorités de santé spécifiques et des résultats mesurables)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager Debt2Health comme une option de financement innovant permettant d'élargir la marge de manœuvre budgétaire pour les investissements prioritaires dans le domaine de la santé, en particulier lorsque le poids élevé de la dette et les pressions liées au service de la dette limitent les investissements nationaux dans les ripostes au VIH, à la tuberculose et au paludisme et dans le renforcement des systèmes de santé</li> </ul> <p><b>Absorption des coûts programmatiques financés par des sources externes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier le financement et l'absorption progressive des principaux coûts programmatiques et des interventions soutenues par un financement externe, tout en s'efforçant de renforcer la pérennisation. La prise en charge graduelle de ces coûts peut aider à réduire la dépendance au financement externe pour les interventions clés et à renforcer la capacité nationale à mettre en œuvre et à gérer des interventions qui reposaient traditionnellement sur le financement externe.</li> <li>• Examiner comment l'absorption des coûts programmatiques doit être intégrée dans les processus de planification de la pérennisation et systématiquement abordée lorsque les pays s'engagent dans une planification spécifique de la transition et s'affranchissent du financement du Fonds mondial.</li> </ul>
-----------------------------	---	---

# Démarche de priorisation et autres considérations

Domaine thématique	Interventions	Considérations relatives à la priorisation
2 Financement	Analyses, plaidoyer, stratégies et planification pour le financement de la santé	<p><b>Données sur le financement de la santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Institutionnaliser les processus d'analyse et d'utilisation systématiques des données relatives au financement de la santé afin de renforcer le suivi des ressources, de sorte que les dépenses par intervention, par produit et par source de financement puissent servir de base à la planification, à l'établissement des coûts, à la budgétisation et à la communication de l'information en temps utile sur les engagements de cofinancement.</li> <li>• Tirer parti des analyses et outils existants, notamment les comptes nationaux de la santé, les évaluations des dépenses nationales relatives au sida de l'ONUSIDA, les examens des dépenses publiques de la Banque mondiale, les analyses budgétaires de l'UNICEF et les travaux de cartographie des ressources et de suivi des dépenses soutenus par le Mécanisme de financement mondial, afin de soutenir la prise de décision au niveau des pays.</li> </ul>
3 Gestion des finances publiques	Systèmes de gestion des finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les systèmes nationaux de gestion des finances publiques afin d'améliorer la planification, la budgétisation, l'exécution et le contrôle des dépenses de santé, tant au niveau central que décentralisé, et favoriser une meilleure adéquation entre les structures budgétaires et les besoins réels en matière de prestation de services de santé. Les faiblesses de ces systèmes peuvent limiter l'utilisation et l'efficacité du budget de la santé et faire peser des risques importants sur la continuité des services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.</li> <li>• Améliorer le suivi des dépenses, notamment en renforçant les systèmes d'information sur la gestion financière, afin d'accroître la visibilité et la rapidité des flux financiers et des dépenses de santé. S'appuyer sur les diagnostics existants pour identifier les contraintes prioritaires et concentrer les ressources disponibles sur les réformes les plus pertinentes pour améliorer la responsabilité et la gouvernance, la réalisation du cofinancement, la continuité des services et la pérennisation à long terme.</li> </ul>
4 Systèmes nationaux	Interventions transversales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre ces interventions dans le cadre de systèmes nationaux lorsque cela est possible, notamment celles liées à l'information sanitaire, aux achats et à la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'aux systèmes de gestion des finances publiques. Les « systèmes nationaux » ne sont pas exclusivement des systèmes gouvernementaux et peuvent inclure des systèmes communautaires, p. ex. lorsque le gouvernement travaille avec des organisations non gouvernementales pour fournir des services de santé essentiels.</li> <li>• Prévoir, au cours de chaque cycle de subvention, de recourir progressivement aux systèmes nationaux lorsque la mise en œuvre s'effectue au moyen de systèmes parallèles.</li> <li>• Investir dans des activités liées au financement de processus qui permettent de conclure des contrats efficaces avec les organisations de la société civile et les organisations à assise communautaire pour la participation communautaire, la responsabilité et la prestation de services de santé.</li> </ul>

# Démarche de priorisation et autres considérations

## Domaine thématique

## Interventions

## Considérations relatives à la priorisation

<p><b>5</b> Gouvernance</p>	<p>Analyses, plaidoyer, stratégies et planification pour le financement de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager de modifier la composition des membres de la gouvernance (p. ex. au sein de l'ICN ou d'un autre organe) pour garantir un engagement approprié des acteurs particulièrement importants pour la pérennisation (tels que le ministère des Finances ou de la Planification, les banques de développement, le secteur privé et d'autres) et aligner les efforts sur d'autres mécanismes de gouvernance nationaux qui soutiennent la coordination du secteur de la santé.</li> </ul>
<p><b>6</b> Lever les obstacles aux services de santé</p>	<p>Contractualisation sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des mécanismes de financement public pour la contractualisation des organisations de la société civile et des organisations communautaires pour la fourniture de services.</li> <li>• Réfléchir dès le départ à la manière dont les services dirigés par la communauté seront fournis et financés au fil du temps, en particulier pour les populations clés et vulnérables, même si l'on ne s'attend pas dans l'immédiat à une réduction du financement externe. Le financement public des services de la société civile / communautaires (c'est-à-dire la « contractualisation sociale ») peut nécessiter des changements législatifs, politiques ou procéduraux qui prennent plus de temps, en particulier si le financement externe implique des procédures d'achats simplifiées ou spéciales pour la contractualisation.</li> </ul>
<p><b>7</b> Investissements dans les SRPS</p>	<p>Interventions transversales</p>	<p><i>Voir les orientations relatives à la priorisation pour les systèmes résistants et pérennes pour la santé</i></p>
<p><b>8</b> Accès à des produits de santé dont la qualité est garantie</p>	<p>Systèmes de gestion des produits de santé (au niveau du module ; pour l'ensemble des interventions)</p>	<p><i>Voir les orientations relatives aux produits de santé</i></p>
<p><b>9</b> Optimisation des ressources</p>	<p>Interventions transversales</p>	<p><i>Voir les orientations relatives à l'optimisation des ressources</i></p>



**Ces orientations ont été élaborées grâce à l'expertise et à la contribution de l'ensemble du partenariat technique.**

**Les orientations s'appuient sur des ressources techniques dont les liens figurent ici (*liste non exhaustive*).**

### **Outils et orientations techniques**

- Orientations de l'OMS : *Responding to the health financing emergency Immediate measures and longer-term shifts*
- Orientations pour évaluer et planifier la pérennisation et la transition des programmes nationaux de lutte contre le VIH et la tuberculose
- *Sustainability Planning for HIV/AIDS, Tuberculosis, and Malaria Programs in High Impact Africa Countries- Guidance on How to Support a Successful Transition to Domestic Financing*
- ONUSIDA : Document sur la durabilité de la riposte au VIH

### **Outil d'évaluation**

- *Sustain: A sustainability and transition readiness assessment tool for Malaria*